

**Assises Nationales des T.I.C.  
Mercredi 24 juin 12h00  
World Trade Center**

Je suis particulièrement heureux d'inaugurer au nom du Sénateur Maire Jean-Claude GAUDIN, la 9<sup>ème</sup> édition des Assises Nationales des T.I.C.

C'est la 1<sup>ère</sup> fois que nous vous accueillons ici à Marseille. Je m'en félicite d'autant plus qu'il vient soutenir notre volonté de faire de Marseille une ville exemplaire en matière de Numérique.

Marseille est une vaste mosaïque, constituée d'éléments contrastés, autant du point de vue humain que du point urbanistique et géographique.

Les liens qui donnent à cette mosaïque, sa cohérence sont fragiles et menacés.

La fracture sociale est une réalité de notre ville et de son territoire. Les difficultés économiques actuelles ne font que la « réveiller ».

L'action municipale est guidée par un souci constant d'équité et de justice. Les initiatives prises par la Ville s'inscrivent dans cette exigence. Il est un autre constat dont il faut tirer la leçon : l'incivisme croissant des marseillais.

Face à ces constats, fracture sociale et incivisme, la pertinence de mettre en œuvre une politique ambitieuse de développement du numérique apparaît comme une évidence et une opportunité à saisir.

En effet, le développement numérique accessible à tous contribue à répondre à ces défis.

Les outils numériques sont des opportunités tout autant synonyme de civisme et de respect mutuel que de mieux-être et de confortement du tissu social.

Marseille répond également à un impératif économique car l'accès compétitif et performant à des services s'appuyant sur des infrastructures Très Haut Débit devient un atout pour les entreprises de toute taille et pour les acteurs économiques, une source de modernisation, de compétitivité et d'attractivité.

Il s'agit en particulier de veiller à ce que les TPE et PME (celles notamment de moins de 50 salariés) disposent d'offres particulièrement concurrentielles et dynamiques comparables aux meilleures pratiques en France et à l'étranger. Pour cela Marseille souhaite permettre la mise en place d'un écosystème qui sera particulièrement favorable à l'émergence d'offres de services destinés à ces petites entreprises poumons de l'économie et de l'emploi.

Il s'agit également de renforcer l'emploi dans « la filière numérique locale » et plus globalement celle des services destinés aux TPE, PME, professions libérales, foyers, services publics ...

L'organisation de plusieurs évènements de rayonnement international (**Forum Mondial de l'Eau en 2012 et surtout 2013 Marseille Capitale Européenne de la Culture**) est un vecteur conjoncturel, accélérateur que Marseille souhaite également saisir pour mener à bien son ambition de « Capitale Méditerranéenne de l'Economie Numérique », qui permette de s'inscrire dans une perspective de développement et coopération internationale.

Plusieurs défis sont donc à relever, faire du numérique un vecteur de solidarité local, un outil de développement économique et un instrument de renforcement des liens et d'ouverture vers les partenaires méditerranéens. Cette perspective est ambitieuse mais accessible dès lors que le projet s'inscrit dans une stratégie qui rend possible une action structurée globale, anticipée et progressive.

À court et moyen terme (2012 – 2020) il est parfaitement possible de développer l'offre de services numériques municipaux pour les citoyens, créer un écosystème favorable au développement des usages et services pour les entreprises notamment TPE/PME et mettre en place les outils servant à l'accueil et à la gestion des dizaines de milliers de visiteurs qui transiteront par Marseille.

A plus long terme - horizon 2020 - il s'agit de mettre en place dès les prochaines années une politique numérique qui s'appuie sur un schéma directeur d'aménagement numérique assurant la mise en place d'une couverture complète et compétitive du territoire en accès Internet Très Haut Débit fixe, nomade et mobile mais aussi la diffusion des services audiovisuels type TNT.

Marseille dispose d'atouts à travers des secteurs très rentables – les ensembles très denses et les pôles économiques les plus accessibles, les grands groupes, les grands établissements d'Enseignement et de Santé ... - dans lesquels les opérateurs privés de Télécommunications possèdent déjà des réseaux ou sont d'ores et déjà prêts à investir dans la création de nouvelles infrastructures.

L'enjeu est de parvenir à accélérer, intensifier ces investissements en permettant non seulement qu'une concurrence durable se mette en place mais également que cette nouvelle génération de réseaux (notamment desserte en fibre optique des foyers, des TPE, PME ...) atteigne toutes les zones les moins rentables.

Le but étant que les nouveaux services et usages permis par cette nouvelle génération de réseaux soient accessibles à tous du fait notamment de la compétitivité tarifaire de l'offre et la péréquation entre secteurs rentables et non rentables de la Ville.

Je souhaite par conséquent à vous tous des assises productrices d'échanges et de partenariats fructueux.